

Les mégots de cigarettes : petit mais très polluant !



4300 milliards, c'est le nombre de mégots de cigarettes jetés au sol dans le monde chaque année, ce qui représente en France, 25 000 tonnes de déchets par an. Ecraser son mégot au sol peut paraître anodin pour le fumeur mais ne l'est pas pour l'environnement. Le filtre de cigarette contient plus de 4000 substances chimiques (mercure, plomb, etc...) très toxiques pour l'environnement et met 12 ans à disparaître de la nature.

Pour lutter face à cette pollution environnementale conséquente (la deuxième pollution en matière de plastique dans le monde), Villeparisis a mis en place des « cendriers sondages ».

Le premier se trouve sur la place du marché et le second devant le centre culturel Jacques Prévert. Le principe est simple, une question, deux réponses possibles. Pour répondre il vous suffit de jeter votre mégot dans l'un des deux réservoirs du cendrier. Pour rappel, le jet de mégots sur le sol pollue visuellement le paysage de notre territoire. De plus, vous encourez une amende de 68 euros.